

LATINISATION DES NOMS PERSONNELS DANS LES ACTES ADMINISTRATIFS MÉDIÉVAUX

Domnița TOMESCU
Université „Ovidius” Constanța
(Roumanie)

Abstract

Our paper presents the historical formation process of the official Romanian anthroponymic system, established in the first documents of the 11th-14th centuries, written in the language of the administration (medieval Latin). We have noticed the Latinization of written anthroponymic forms, in fact a formal adaptation to the system of the medieval Latin language and onomastics, by the modification in a Latinizing manner of the indigenous onomastic forms in oral circulation. The baptismal names attributed to people identified by their explicit Romanian ethnicity, mentioned in administrative acts written in Latin, differ from popular variants. The transformations undergone by the Romanian anthroponyms had a regular character, in conformity with a graphic code generally used in the language of the administration and the church. The effort to Latinize the names of persons during their administrative or ecclesiastical transcription represents a first attempt to render uniform and even to standardize onomastic variants.

Key-words: *personal names, official form, popular variant, Latinization, anthroponymy*

Résumé

Notre travail présente le procès de formation historique du système anthroponymique roumain officiel, fixé dans les premiers documents de 11^e-14^e siècles, écrits dans la langue de l'administration (le latin médiéval). On constate la latinisation des formes anthroponymiques écrites, en fait une adaptation formelle au système de la langue et de l'onomastique latine médiévale, par la modification en manière latinisante des formes onomastiques autochtones en circulation orale. Les noms de baptême attribués aux personnes identifiées par leur ethnie roumaine explicite, mentionnés dans les actes administratifs rédigés en latin, diffèrent des variantes populaires. Les transformations subies par les anthroponymes roumains avaient un caractère régulier, en conformité avec un code graphique généralement utilisé dans la langue de l'administration et de l'église. L'effort de latiniser les noms de personnes au cours de leur transcription administrative ou ecclésiastique représente une première tentative d'uniformiser et même de normaliser les variantes onomastiques.

Mots-clés: *noms personnels, forme officielle, variante populaire, latinisation, anthroponymie*

1. L'un de plus importants aspects de l'onomastique médiévale roumaine (11^e-14^e siècles) concerne principalement la formation d'un système officiel relativement stable, qui enregistre les noms de personne en circulation, en variantes populaires diverses, dans différentes zones géographiques. Le parallélisme entre le système anthroponymique fixés en écrit dans les actes administratives et ecclésiastiques et le système dénominatif populaire en usage a été peu discuté, bien que le premier ait été le seul connu pendant toute cette période historique.

Les premières attestations des noms personnels roumains se rapportent aux formes écrites, plus ou moins fidèles aux formes orales transmises par tradition jusqu'au présent. Il s'agit de l'onomastique des documents, dont les formes ne correspondent pas toujours à la réalité de la dénomination authentique, principalement, rurale. Les formes historiques circulées des noms propres de personne sont en fait déduites de variantes écrites, parfois erronées à cause des graphies pleines de fautes. L'inventaire anthroponymique médiéval roumain est établi par la reconstitution tardive des noms personnels par leur correspondance avec les formes actuelles.

Dans le cas des textes officiels, écrits dans une langue étrangère, qui est en usage administratif une longue période de temps, la notation des noms personnels autochtones indique les vraies difficultés d'interprétation de l'onomastique historique. Il y a plusieurs aspects impliqués dans l'acte de l'enregistrement officiel des noms propres roumains dans les actes de premières formes d'organisation administrative féodale.

D'abord c'est la langue officielle étrangère, soit généralisée comme langue de l'église, de l'administration, de l'enseignement et de la culture (le latin médiéval, le slavon), soit imposée par l'autorité royale ou princière (le hongrois, l'allemand), qui est peu connue des autochtones, parfois même de ceux qui rédigent les documents. En général, la transposition des formes onomastiques populaires dans un texte étranger représente une adaptation phonétique et graphique difficile à cause de l'imperfective correspondance entre la langue administrative et différentes langues parlées sur le même territoire. Il s'agit d'un „processus de transcodification” qui supporte une large gamme d'interférences déterminées par la coprésence des deux codes linguistiques différenciés¹. Dans ce cas, on observe la tendance, prédominante dans les actes médiévaux, d'adéquation des formes anthroponymiques locales aux formes de la langue administrative. L'enregistrement en écrit des variantes orales des anthroponymes se conforme systématiquement à certaines règles phonétiques et graphiques. Il faut tenir compte aussi de l'existence des plusieurs variantes locales de même nom, qui crée des ambiguïtés au procès de transposition des noms populaires

¹Turcuş 2011, 1:13.

dans le code graphique canonique de l'administration. On peut constater une tendance de „normalisation d'anthroponyme” par l'usage officielle d'une unique variante graphique, la même pour les noms de baptême de base, qui circulent en différentes langues, indifféremment de variantes spécifiques à chaque langue. En parallèle se manifeste la tendance de „marginalisation des formes locales” en faveur de celles imposées par le code administratif². Dans la même direction on peut inscrire la préférence de traduire des noms délexicaux transparents, par exemple des surnoms.

La notation des noms propres se complique de quelques facteurs d'influence concernant la personne qui écrit le document: la connaissance de la langue et de l'onomastique auxquelles appartiennent les formes enregistrées, la bonne compréhension de la déclaration du porteur, l'indécision de reproduire le nom dans sa variante populaire d'origine ou de la traduire dans la langue du texte. Il faut prendre en considération qu'il y a plusieurs personnes qui rédigent les documents, qui sont des parleurs natifs d'une seule langue ou dialecte local, bons ou mauvais connaisseurs de la langue des autres, plus ou moins initiés dans autres cultures, ayant un différent degré de compétence dans la graphie canonique des noms personnels, et, aussi, une approximative préoccupation pour la fidélité de la transcription des noms.

2. Les questions liées aux différences entre la variante écrite et celle orale des noms propres personnels concernent directement la situation particulière de l'onomastique roumaine historique, attestée dans les actes émanés des administrations de l'époque, dont la langue a été exclusivement étrangère: le latin, le hongrois, l'allemand en Transylvanie et le slavon, sporadiquement le latin en Valachie et Moldavie³.

Notre approche se réfère au latin, langue prépondérante administrative et ecclésiastique dans toute l'Europe médiévale en vue d'analyser la forme latinisée des anthroponymes mentionnés dans les documents des archives des provinces historiques roumaines. On considère le 14^e siècle comme représentatif pour cette période, en raison de la croissance significative de la quantité des documents, respectivement, du nombre des attestations onomastiques, rapportées aux siècles antérieurs, ce qui permet une meilleure évaluation de la dénomination personnelle en époque.

Dans cette perspective, l'anthroponymie roumaine de Transylvanie, attestée dans les actes écrits en latin d'une administration étrangère (hongrois et, localement, allemande), dans une aire multiethnique et multiculturelle spécifique, pose la question de l'identification des noms personnels roumains par leur délimitation de

² *Ibidem*.

³ Tomescu 2001: 123.

noms appartenant aux autres ethnies. La graphie latinisante uniformise les noms personnels de diverses origines. Il est impossible parfois de les attribuer à une certaine ethnie, sans des éléments d'identification explicite du porteur de ce nom. La majorité de noms de baptême ont un caractère multinational implicite, qui correspond à la structure ethnique de la Transylvanie, difficilement interprétables sous le rapport de l'appartenance à un système dénomiatif.

3. Notre travail concerne la latinisation des noms des Roumains dans les documents de l'époque, dont l'inventaire témoigne la continuité par la tradition et l'unité des dénominations personnelles dans toutes les provinces historiques. L'analyse de la graphie des mentions onomastiques documentaires concernant les porteurs roumains indique des particularités qui se réfèrent au nombre des variantes écrites et au mode de transcription en manière latinisante des variantes populaires orales des noms personnels. Les sources primaires de cette recherche comprennent les collections des documents (diplomatiques, juridico-administratifs, ecclésiastiques, etc.), publiées premièrement en édition monolingue de la traduction roumaine du texte original⁴, puis en édition bilingue du texte original et de sa traduction⁵. Les deux éditions ont été confrontées avec des éditions antérieures et postérieures dans le cadre d'un projet de recherche de l'anthroponymie transylvaine médiévale⁶, qui vise l'interprétation statistique et comparative de tous les noms de baptême enregistrés dans les documents transylvains entre 11^e et 14^e siècles. Les résultats remarquables de cette difficile recherche, ample et approfondie, ont été publiés en deux tomes: le premier représente une étude avisée sur l'onomastique de Transylvanie de l'époque, le second est une systématisation de tous les noms personnels enregistrés dans les documents historiques concernant ce territoire. L'utilité de ce travail se retrouve aussi dans l'intégralité du fond des anthroponymes, répertoriés alphabétiquement et classés typologiquement (noms de baptême, surnoms, etc.). On ajoute des indices de la fréquence du nom et des informations ponctuelles sur le porteur de chaque nom, relativement à son statut social (noble, serf, etc.), à sa parenté directe (qualité de parent, de fils ou de petit-fils) ou collatérale (frère, cousin), à sa qualité processuelle (réclamant, bénéficiaire, accusé, etc.), sa religion (catholique, orthodoxe), son ethnie (roumain, hongrois, allemand, etc.) Cet inventaire dénomiatif complet est représentatif pour le contexte culturel de diversité ethnique de Transylvanie, dans lequel se développe le système dénomiatif personnel roumain. En ce qui concerne le processus de la latinisation des noms personnels roumains, on dispose de tous leurs variantes graphiques

⁴ Voir DIRC 1951-1955.

⁵ Voir DRHC 1977-2003.

⁶ Turcuş 2001.

enregistrées dans les documents transylvains écrits en latin, a qui s'ajoutent cinq documents de Valachie⁷ et un document de Moldavie⁸.

4. La plupart des anthroponymes documentés dans les actes de Transylvanie (2582 noms de baptême) sont associés à des personnes dont l'appartenance ethnique n'est pas documentée, mais on peut supposer que parmi ces noms il y a beaucoup des noms des Roumains. Il y a seulement 82 noms de baptême enregistrés en 181 de variantes graphiques, attribués à 151 personnes, dont l'ethnie est mentionnée ou déduite de texte. La même disproportion quantitative entre les noms attribués aux Roumains et les noms sans mention de l'ethnie des porteurs se retrouve aussi aux noms personnels des autres groupes ethniques de Transylvanie⁹. Les documents de l'époque fixent les noms de baptême des Roumains dans une forme latinisée, adaptée aux canons du latin médiéval dans sa variante administrative, qui permet, dans la majorité des cas, la reconstitution du nom roumain en usage (mentionné, entre parenthèses, après la forme attestée dans le texte), qui se retrouve en circulation dans différents pays roumains en toutes les périodes historiques. On remarque dans le cas de certains noms personnels attestés leur continuité et stabilité dans l'onomastique actuelle.

5. Tous les noms roumains latinisés sont masculins, bien que le répertoire général comprenne des noms féminins portés par des personnes dont l'ethnie n'est pas précisée. La présence exclusive des noms masculins s'explique partiellement par le caractère spécial des documents administratifs concernant les Roumains: actes d'anoblissement, privilèges royaux, droits patrimoniaux etc., qui engagent en spécial les chefs de famille.

De point de vue social, les Roumains porteurs de ces noms, s'encadrent en trois catégories: noms princiers de chefs de différents types d'organisation administrative féodale, noms deserves (y incluent beaucoup de nobles qui ont perdu leurs biens) et noms cléricaux (des prêtres en qualité de témoins ou d'assesseurs judiciaires).

En ce qui concerne la dénomination, les noms de baptême latinisés des Roumains sont enregistrés comme noms uniques qui individualisent la personne, respectivement, noms multiples ou noms mixtes de double individualisation de la personne, dont les formes ajoutent aux noms de baptême des surnoms de différents types.

6. Du point de vue de la fonction dénomminative, on enregistre :

a) des noms de baptême/ prénoms, les plus fréquents ;

⁷ Voir DRHB 1966,1: 3-7, 12-13, 14-15, 32-33, 36-37.

⁸ Voir DRHA 1975,1: 1.

⁹ 44 noms de Sicules, 21 noms de Coumans, 16 noms d'Allemands, 14 noms de Hongrois, 9 noms d'Italiens, 8 noms de Petchenègues, 4 noms de Ruthènes, 3 noms d'Ismaélites, 3 noms de Croates, 3 noms de Slovaques, 3 noms de Tchèques, 3 noms de Bohémiens: 1 nom de Juif etc.

b) des surnoms de différents types, qui les accompagnent.

a). Les noms de baptême latinisés représentent surtout l'onomastique religieuse par des noms hagiographiques très répandus, qui figurent dans les deux calendriers liturgiques, orthodoxe et catholique. Les plus nombreux sont les noms de baptême religieux qui exprime la dévotion aux grands saints de l'église chrétienne (Saint Jean, Saint Pierre, Saint Etienne, Saint Nicolas, Saint George, Saint Etienne etc.). Dans le calendrier liturgique de l'époque, les noms de saints sont inscrits en leurs variantes latines, repris aussi comme des variantes administratives officielles. L'onomastique religieuse représente l'inventaire le plus stable et le plus unitaire sous l'aspect de la graphie. Il y a une tradition de la notation de ces anthroponymes, qui unifie les nombreuses variantes populaires, bien représentés dans la dénomination personnelle de toutes les langues. La transcription des noms de baptême religieux portés par des Roumains dans la période médiévale s'encadre dans le modèle formel latin: *Petrus*[*Petru*] (4 attestations en 1326, 1349, 1361, 1390), *Nicolaus*, *Nicholaus*[*Nicolae*] (3 attestations en 1326, 1350, 1369), *Georgius*[*Gheorghe*] (3 attestations en 1371, 1372, 1379), *Kostantynus*/*Koztantynus* [*Constantin*] (2 attestations en 1360), *Stephanus*[*Ștefan*] (2 attestations en 1365, 1373), *Dionisius*/*Dyonissius*[*Dionisie*] (2 attestations en 1370), *Thomas* (2 attestations en 1376, 1379), *Blasius*[*Blaj*] (attesté en 1376), *Theodorus*[*Teodor*/*Toader*] (attesté en 1367), *Valentinus*[*Valentin*] (attesté en 1350), *Zacharias* (attesté en 1370) etc.¹⁰ Il faut remarquer que la variante latine du calendrier liturgiques du nom de baptême *Ioannes*[*Ioan*], est plus rarement utilisée dans les documents administratifs de langue latine. La forme officielle généralement répandue est *Johannis* pour tous les documents transylvains, une adaptation du nom de calendrier liturgique, influencée par la forme hébraïque *Jochanan* ou *Johanna*, à qui s'ajoute la terminaison latinisante. Les attestations de ce nom attribué aux Roumains, enregistrent une forme intermédiaire *Joannis* en 1247 et plusieurs notations *Johannis* en 1303, 1361, 1369.

L'onomastique religieuse médiévale met en évidence deux types de latinisation des formes anthroponymiques: d'une part la transposition des variantes populaires orales de différentes origines dans leurs correspondants onomastiques latins et, d'autre part, la transformation des noms qui n'ont pas des équivalents latins en formes latinisées. L'aspect latinisant des noms se réalise au niveau formel de la prononciation et de la graphie, par des modifications systématiques. Ainsi le nom de baptême roumain *Crăciun*, issu du nom de fête religieuse de Noël, devient une forme latinisante par l'attachement de la terminaison spécifique: *-us* à un radical onomastique inexistant en latin, parfois

¹⁰ Les exemples sont extraits de l'inventaire historique dressé par Turcuș 2011, 2: 608, 620, 1240, 1254.

altéré sous l'influence du son correspondant hongrois *Karácsony*. Les deux attestations du nom de baptême *Crăciun* en 1332 et 1334.

La latinisation des formes onomastiques dans les actes administratifs concerne aussi les noms de baptême laïques, avec des origines diverses¹¹ :

-emprunts slaves simples: *Dragus* [*Drag, Dragu*] (5 attestations en 1336, 1349, 1361, 1374) ou composés: *Ladislaus* [*Vladislav, Ladislau*] (7 attestations en 1370, 1371, 1372, 1375), *Stanislaus, Zstanislaus* [*Stanislav*] (4 attestations en 1326, 1345, 1359, 1370), *Dragamerus* [*Dragomir*] (attesté en 1368), *Mirolawus* [*Mirolav*] (attesté en 1361);

- emprunts probablement coumans: *Tatamerius, Tatamyr* [*Tatamer, Tatamir,*], *Thathemirus* [*Tatemir,*], (3 attestations en 1363);

-emprunts hongrois: *Farcasius* [*Farcaș*] (attesté en 1247) ;

- emprunts d'origine inconnue: *Tatandius/ Tathanddius/ Tatandus Olacus*

Dans le cas de noms de baptême laïques, en absence d'une variante latine-modèle équivalente dans le calendrier liturgique, on inscrit dans les documents une variante latinisée, par la terminaison latinisante *-(u)s*, avec quelques modifications phonétiques et graphiques (l'alternance *s/z, w/v* etc.)

b) En ce qui concerne les surnoms attachés aux noms de baptême¹², on constate leur latinisation surtout aux formes délexicales, spécifiques à deux types, habituellement traduits en latin:

- surnoms ethniques: *Dragus Olachus* attesté en 1361, *Georgius Olahusen* 1368, *Ladislaus Romanusen* 1368, *Ladislaus Volahusen* 1375 etc.;

- surnoms qualificatifs: *Thathemirus Rufus* [*Tatemir Roșu*] (attesté en 1360), *Neg Magnus* [*Neagu cel Mare*] (en 1383).

7. L'analyse des 181 de variantes graphiques enregistrées aux noms portés par des Roumains relève une série de particularités, qui concerne, d'une part, leur nombre et, de l'autre part, la modalité de leur transposition graphique dans la perspective de la latinisation des noms roumains, respectivement, de leur normalisation ou de leur unification conformément aux rigueurs de la graphie administrative.

En ce qui concerne le nombre des variantes graphiques qui correspond à un seul nom de baptême, on observe la présence des anthroponymes écrits dans une unique variante graphique (38 noms), à côté de noms notés en multiples variantes (44 noms), parfois dans le même document et pour la même personne. La plupart des variantes uniques s'explique par la singularité de l'attestation, mais on constate aussi une seule variante graphique pour des noms enregistrés à des personnes

¹¹ Idem 268, 665, 666, 668, 1174-75, 1253.

¹² Idem 269, 355, 662, 666, 841, 1253.

différentes:[*Dionis*] *Dionisius* (2 noms aux Roumains, 60 attestations générales), [*Vladislav*] *Ladislaus* (9 noms aux Roumains, 860 attestations générales).

Les noms de baptême des Roumains enregistrés en multiples variantes graphiques¹³ présentent plusieurs aspects:

-attestation des noms en deux variantes graphiques concurrentes, soit au même porteur: *Blasius* / *Blazius*[*Blaj*](attesté en 1376), soit aux différents porteurs: *Kostantynus*/*Kostantyn*[*Constantin*] (en. 1360) ;

-attestation des noms en deux variantes graphiques, l'une dominante et l'autre isolée: *Roman*[*Roman*] (attestations en 1360, 1363, 1365, 1370), respectivement, *Romanus* (attesté en 1326);

-attestation des noms en plusieurs variantes graphiques: [*Ioan* - 6 variantes] *Johannes* (en 1361), *Ivan* (en 1363), *Juan* (en 1369), *Iuan*(en 1373), *Iwan olachus* (en 1378), *Jwan Românu*l (en 1378) ;[*Stanislav* -6 variantes] *Stanislaus*(en 1326), *Stanizlaus* / *Stanizlou*(en 1359), *Stanizlou*(en1326),*Ztanislaus* (en 1363), *Zanislaus* (*Stanislau*) *Olachus*en 1368, *Stanislaw*(en 1375); [*Drag*- 5 variantes] *Dragus*(en 1336, 1349, a.1361, *Dragul* (en 1368), *Drag* / *Draag* / *Dragh* (en 1365) ;[*Dragomir*- 5 variantes] *Dragmer*(en 1334), *Dragamer* /*Dragumer*(en 1355), *Dragamerus*/*Dragamer* (en 1368), *Dragamyr* (en 1372);[*Crăciun* -5 variantes] *Karachon* / *Karachun* / *Karachynus*/ *KarachyumOlachus*(en1343), *Krachun* (en 1360).

Le nombre des variantes graphiques des noms de baptême attribués aux Roumains pose aussi la question des difficultés de notation des formes onomastiques le moins connues ou inconnues, étranges parfois à ceux qui écrivent les documents de l'administration médiévale de Transylvanie, qui appartiennent aux autres ethnies. À l'exception des noms religieux, comme *Ioan*, enregistré soit dans les variantes officielles de calendrier liturgique *Iohannes*, *Johannes*, soit dans les variantes populaires en circulation: *Juan*, *Iuan*, *Jwan*, *Iwan* etc., tous les autres noms, notés en variantes graphiques multiples, sont d'origine slave, caractéristiques à l'inventaire anthroponymique roumain médiéval, peu répandus ou absents dans les répertoires des autres langues: *Stanislaw*, *Drag(u)*, *Dragomir* etc. ou un de noms roumains qui évoque des fêtes religieuses, comme *Crăciun*.

Un aspect significatif du procès d'adaptation des noms primaires roumains aux canons graphique de l'administration latine concerne la correspondance entre la variante écrite et celle orale, authentique du nom. On peut distinguer plusieurs modes formels:

a) la variante écrite présentée des différences minimales, en rapport avec la forme sonore usuelle du nom de baptême, concernant, surtout, des alternances de lettres:

¹³Idem, 268, 447, 481,604, 1136, 1326.

- qui notent le même son: (y) / (i) *Constantynus* / *Constantin*;
- qui notent des sons différents: (o) / (a), (u) : *Dragamerus* / *Dragomir*,

Dragumerus.

On peut constater que les variantes de la graphie étrangère (latinisante ou pas) n'altèrent gravement la forme authentique du nom de baptême. De même, les variantes officielles écrites présentent des modifications systématiques prévisibles.

Les conclusions de recherche sur les variantes administratives latinisées des noms de baptême portés par des Roumains met en lumière le procès assez complexe de la constitution du système anthroponymique médiéval, partagé entre l'enregistrement officiel et l'usage oral des noms personnels. La tendance de fixation en écrit des formes diverses en vue de les unifier dans des modèles formels stables, se manifeste très tôt aux débuts de la constitution d'une tradition onomastique.

BIBLIOGRAPHIE

- DIRC = *Documente privind istoria României: Veacul XI, XII și XIII, C, Transilvania*, vol. I (1075-1250), vol. II (1251-1300), *Veacul XIV*, vol. I-IV (1301-1350), București, Editura Academiei RSR, 1951-1955.
- DRHA = *Documenta Romaniae Historica*, seria A, *Moldova*, vol. 1 (1384-1500), București, Editura Academiei RSR / Editura Academiei, 1975.
- DRHB = *Documenta Romaniae Historica*, seria B, *Țara Românească*, vol. 1 (1247-1500), București, Editura Academiei RSR 1966.
- DRHC = *Documenta Romaniae Historica*, seria C, *Transilvania*, vol. X (1351-1355), vol. XI (1356-1360), vol. XII (1361-1365), vol. XIII (1366-1370), vol. XIV (1371-1375), vol. XV (1376-1380), București, Editura Academiei RSR / Editura Academiei, 1977-2006.
- Tomescu, Domnița, *Numele de persoană la români. Perspectivă istorică*, București, Editura Univers Enciclopedic, 2001.
- Turcuș, Șerban (coord.), *Antroponimia în Transilvania medievală (secolele XI-XIV). Evaluare statistică, evoluție, semnificații*, vol. 1-2, Cluj-Napoca, Editura Mega, 2011.